

Plantes à exclure des toitures végétalisées

Plantes ligneuses

Jeunes plants d'arbres ou arbustes qui se sont semés spontanément en toiture. Leur croissance est limitée par les conditions sèches et chaudes, et par la faible épaisseur du substrat. En principe, leurs racines ne peuvent pas percer les étanchéités modernes, mais par sécurité on les arrache lors de l'entretien.

Exemples: frêne, érable, saule, catalpa, ...



érable



ailante (espèce exotique envahissante)



cerisier

Les plantes ligneuses se reconnaissent à leurs tiges rigides, qui forment du **bois**.

Plantes exotiques envahissantes

Espèces végétales non originaires de Suisse, introduites volontairement par l'homme ou accidentellement, et qui ont tendance à se répandre en ville et dans la nature au détriment de la flore et de la faune sauvage. Souvent pionnières, elles poussent volontiers dans les friches et les zones très minérales, comme les toitures. Certaines, comme *Sedum spurium* (orpin douteux), sont hélas encore semées volontairement sur les toits. Il est important de freiner leur expansion partout où cela est possible en les arrachant avant qu'elles ne dispersent leurs graines.

vergerette du Canada:
jeune plantes et fleurs



vergerette annuelle:
rosette et fleurs





orpin bâtard (*Sedum spurium*)



Buddleia ou
arbre à papillon



Plantes horticoles

Espèces végétales sélectionnées pour les jardins, souvent d'origine exotique. Elles sont présentes dans certains mélanges pour toitures et présentent peu d'intérêt pour la petite faune. Elles concurrencent également les plantes indigènes. Elles sont à éviter sur les toitures extensives visant à soutenir la nature et la biodiversité.



orpin type kamschaticum



orpin type kamschaticum et orpin bâtard (*Sedum spurium*)